



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Espace Mangin



DOSSIER D'INSCRIPTION 2026 / 2027

Nom et prénom de l'élève

Instrument / discipline pratiquée.....

Niveau d'étude musicale 2026/2027.....

Date de naissance..... Établissement scolaire 2026/2027

Adresse CP et Ville.....

Tél Portable

E-mail@.....

Nom et prénom du père

Tél. travail

Nom et prénom de la mère

Tél. travail

N° d'allocataire CAF - MSA - aide aux enfants **landivisiens** selon le Quotient Familial
(fournir une attestation récente)

Enfant de plus de 8 ans : autorisé (e) à partir seul (e) : oui ☐ non ☐
L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'école de musique dès la fin de son cours.

CALCUL DU TARIF (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Landivisiau ☐	Jeune ☐ (- de 26 ans)	• Instrument + FM Cycle 1 ☐ • Instrument + FM Cycle 2 ☐ • Éveil musical ☐ • Éveil musical + instrument ☐ • Chorale ☐ • Chorale + instrument ☐ • Atelier seul ☐ • Formation Musicale seule ☐	2 ^e enfant ☐ 3 ^e enfant et + ☐ 2 ^e instrument ☐	Sans FM ☐ (diplôme de FM de fin de cycle 2 acquis)	Tarif
Communes extérieures ☐	Étudiant ☐ Adulte ☐				

Règlement à la perception (en totalité) ☐ Règlement par 3 prélèvements automatiques ☐

Droit à l'image : autorisation photo/film

Presse locale	oui ☐	non ☐
Sites Internet Ville / Vallon	oui ☐	non ☐
Landivisiau Le Mag (magazine d'informations)	oui ☐	non ☐
Facebook Culture Landivisiau	oui ☐	non ☐

Personne (s) autorisée (s) à prendre l'enfant autre que les parents : nom/prénom et téléphone

.....

.....

.....

Règlement intérieur - Autorisation de soins

Je soussigné (e)..... responsable légal de l'enfant.....
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école municipale de musique et m'engage à le respecter. J'autorise le Directeur/professeur et/ou le Service Médical d'Urgence à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait le.....

Signature :

suite, tournez svp

LA FORMATION MUSICALE Obligatoire pour l'élève inscrit en instrument (non obligatoire pour l'adulte) Mettre une croix selon vos choix	
NIVEAU	JOUR /Horaire
CYCLE 1	
1C1 1 ^{ère} année	mardi 17h15-18h15 ☐ mercredi 9h30-10h30 ☐
1C2 2 ^{ème} année	mardi 18h15-19h15 ☐ mercredi 10h30-11h30 ☐
1C3 3 ^{ème} année	mercredi 13h-14h ☐
1C3 & 1C4 & 1C5 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} année	mercredi 16h30-17h30 ☐
1C4 & 1C5 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année	lundi 18h15-19h15 ☐
Adultes & Ados débutants	lundi 19h15-20h15 ☐
CYCLE 2	
2C1 à 2C4	mercredi 13h45-14h45 ☐ mercredi 18h15-19h15 ☐

LES PRATIQUES COLLECTIVES Les ateliers sont gratuits et fortement recommandés	
Atelier musiques du monde (styles musicaux variés) à partir de la 3 ^{ème} année de pratique instrumentale (répétitions ponctuelles avec l'atelier ensemble de guitares)	Mardi ☐ 19h15-20h15
Ensemble de guitares (répétitions ponctuelles avec l'atelier Musiques du monde)	Mercredi ☐ 16h-16h30
Atelier musique EN SCÈNE ! En lien avec les spectacles programmés au Vallon Guitare électrique, basse, clavier, batterie/percussion, chant minimum 5 années de pratique instrumentale Les bouchons d'oreilles sont fortement préconisés pour cet atelier dont la musique est amplifiée	Mercredi ☐ 17h-18h
CEOLTA - atelier musiques traditionnelles (musiques celtiques, folk et bal trad) à partir de la 2 ^{ème} année de pratique instrumentale	Vendredi ☐ 19h-19h45